

Questions orales

LES SOINS DE SANTÉ

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Ma question s'adresse au vice-premier ministre.

L'Association des hôpitaux du Canada a publié aujourd'hui un rapport sur la réforme des soins de santé intitulé: *An Open Future, A Shared Vision*. On y affirme clairement que, après huit années de règne conservateur, l'économie canadienne est dans un tel état qu'elle menace notre système de soins de santé, voire la santé elle-même des Canadiens. On y fait ressortir le lien qui existe entre le chômage, la pauvreté et une piètre santé.

Les deux candidats favoris à la direction du Parti conservateur appuient la politique économique du gouvernement et ont promis de poursuivre dans la même voie.

Le vice-premier ministre me dira-t-il si, compte tenu du rapport de l'Association des hôpitaux du Canada, le gouvernement modifiera sa politique économique et appliquera une politique de plein emploi, comme le demande le chef du Nouveau Parti démocratique?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, si les candidats à la direction de notre parti ont eu la sagesse de dire qu'ils maintiendront la politique économique du gouvernement, c'est notamment parce que l'indicateur avancé composite de Statistique Canada s'est accru encore aujourd'hui de 0,8 p. 100. C'est la hausse la plus marquée des deux dernières années. Cela s'ajoute au fait que notre produit intérieur brut a connu une hausse réelle de 3,5 p. 100 au quatrième trimestre de 1992 et de près de 4 p. 100 au premier trimestre de 1993.

Le plus encourageant et le plus important, c'est que cette croissance se manifeste dans le secteur manufacturier, qui crée des emplois aujourd'hui et qui en créera demain.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Madame la Présidente, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Le rapport de l'Association des hôpitaux du Canada affirme que pour éviter la balkanisation de notre système de santé, il faut un financement stable des soins de santé de la part du gouvernement fédéral, à un niveau qui permette au gouvernement fédéral de faire respecter les normes nationales.

Étant donné cette affirmation, le gouvernement promettra-t-il maintenant de rétablir le financement des programmes établis pour les soins de santé?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, comme je l'ai déjà répété à maintes reprises à la Chambre, les paiements de transfert aux provinces ont augmenté au rythme de 5,2 p. 100 par année entre 1984-1985 et 1992-1993. Cela a presque fait doubler le montant des paiements de transfert que le gouvernement fédéral verse aux provinces.

Les transferts accordés aux provinces en argent et en points d'impôt totaliseront environ 40,5 milliards de dollars cette année, et même si nos dépenses de programmes augmenteront en termes réels de 0 p. 100, c'est-à-dire de 1,5 p. 100 si l'on ne tient pas compte de l'inflation, la croissance des transferts effectués aux provinces au cours des cinq prochaines années sera très légèrement inférieure à 4 p. 100. Voilà donc qui montre clairement que, d'après les statistiques antérieures et les prévisions pour l'avenir, le financement sera fourni d'une façon ordonnée et acceptable.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Madame la Présidente, à cause des compressions que le gouvernement a imposées aux paiements de transfert fédéraux, le rapport expose un certain nombre de solutions de rechange pour financer les soins de santé, dont les frais imposés directement aux utilisateurs ou ticket modérateur, comme on les appelle. Les néo-démocrates s'opposent bien sûr à ce qu'on modifie ainsi le financement des soins de santé.

• (1430)

Le vice-premier ministre confirmera-t-il de nouveau que, malgré les discours vaseux des candidats à la direction du Parti conservateur, son gouvernement ne permettra pas aux provinces d'instaurer un ticket modérateur?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, je répète ce que je viens de dire. Le total des paiements de transfert fédéraux aux provinces est passé de 25,6 milliards de dollars en 1984-1985 à 40,5 milliards en 1993-1994. Il continue d'augmenter à un taux très légèrement inférieur à 4 p. 100.

Il y a une chose qu'il faut faire remarquer à ce propos: la plupart des intervenants dans le secteur des soins de santé disent qu'il ne s'agit pas tant d'obtenir plus d'argent que de dépenser l'argent et d'utiliser les ressources d'une façon plus efficace. C'est précisément ce que soutient le Groupe d'intervention Action Santé et je pense bien que c'est le principe dont s'inspirent certaines des recommandations de ce rapport.